

Pôle Cohésion Sociale et Solidarités
Direction de la Prévention et de la Protection de l'Enfance
Unité Enfance Accueil - Gap

Offre d'emploi

Référent ASE – Unité Enfance Accueil Gap

i109-

Le Département des Hautes-Alpes regroupe aujourd'hui plus d'un millier d'agents territoriaux au service du département et de ses citoyens. Il recrute régulièrement des collaboratrices et collaborateurs pour améliorer la qualité du service rendu aux Haut-Alpins.

Informations statutaires

Emploi permanent : Oui
Filière(s) : Filière médico-sociale
Catégorie(s) : A
Cadre(s) d'emplois : Assistants territoriaux socio-éducatifs

Descriptif du poste

Descriptif de l'emploi

Le Département des Hautes-Alpes recherche un(e) Référent(e) ASE – Unité Enfance Accueil.

Missions / Activités

Élaboration, mise en œuvre et suivi du Projet Pour l'Enfant

- Organiser l'accueil des enfants confiés en fonction de leurs besoins, de la recherche de la stabilité des parcours et en lien avec le service coordination et régulation des places.
- Construire, mettre en place et suivre le Projet pour l'Enfant, pour tout enfant confié à l'Aide Sociale à l'Enfance suivant le cadre fixé par le magistrat et/ou le responsable d'unité.
- Recueillir et actualiser l'ensemble des informations indispensables à l'analyse et à l'évaluation de la situation de l'enfant dans son contexte familial, en concertation avec les différents intervenants internes et externes.
- Evaluer et prendre en compte les besoins de chaque enfant, afin de garantir la réponse à ses besoins fondamentaux et spécifiques dans le cadre du placement, en lien avec les lieux d'accueil notamment.
- Coordonner les interventions de chaque acteur intervenant dans la situation de l'enfant, en lien avec le plan d'action défini dans le Projet pour l'Enfant, en garantissant leur continuité, cohérence et stabilité.
- Actualiser le Projet pour l'Enfant annuellement (ou tous les 6 mois pour les enfants de moins de 2 ans) et réaliser le bilan de la mise en oeuvre du Projet pour l'Enfant à travers la rédaction du rapport de situation.

Évaluation de la qualité du lien des enfants confiés et mise en place des droits de visite et d'hébergement

- Evaluer, organiser et encadrer la mise place les droits octroyés à la famille, dans le respect de l'ordonnance du juge pour enfant ou du mandat administratif, et en lien avec le responsable d'unité
- Comprendre, analyser les motifs du placement et établir un diagnostic sur la relation entre l'enfant et sa famille dans le cadre d'un travail d'équipe pluridisciplinaire
- Mobiliser et travailler les compétences parentales pour favoriser le lien, pour faire évoluer la situation, ou le cas échéant engager une réflexion sur l'évolution du statut.

- Permettre à l'enfant de grandir dans un contexte sécurisé et qui tienne compte de ses besoins, tout en veillant au maintien et au développement des liens affectifs et d'attachement avec les tiers et sa fratrie.
- Aider et soutenir l'enfant et sa famille dans les phases de séparation.

Soutien aux lieux d'accueil dans la prise en charge des enfants

- Rencontrer régulièrement les enfants sur leurs lieux de vie

Une attention particulière est attendue sur l'accompagnement des situations en accueil familial, conformément au référentiel d'intervention dans ce cadre.

- Accompagner l'assistant familial dans la prise en charge de l'enfant, lui transmettre les informations importantes et nécessaires à la préparation de l'accueil, être présent lors de l'accueil de l'enfant et faire des visites régulières au domicile de l'assistant familial.
- Accompagner, en lien avec le référent des assistants familiaux, la réflexion professionnelle de l'assistant familial, être à son écoute en cas de difficultés et lui permettre de prendre du recul dans la situation.
- Aider les assistants familiaux à appréhender la problématique de l'enfant, les accompagner dans la lecture et la compréhension de la situation familiale et des besoins spécifiques de l'enfant au regard de son vécu.
- Dans le cadre des procédures liées au renouvellement d'agrément, apporter au service PSOA des éléments relatifs à l'accompagnement proposé par l'assistant familial.
- Mettre en œuvre le référentiel d'accompagnement des enfants accueillis en MECS.
- Alerter les services concernés de dysfonctionnements constatés pouvant altérer la qualité de l'accueil de l'enfant.

Autres activités

- Participer aux instances techniques et décisionnelles relatives aux projets des enfants : bilans, synthèses, CESSEC, conseil de famille, ...
- Rédiger et transmettre les rapports, les notes d'information et d'incident, les demandes d'accueil avec l'appui technique du responsable d'unité.
- Organiser et préparer les synthèses, et les rencontres avec les familles et les partenaires, en lien avec le responsable d'unité.
- Participer aux audiences relatives aux enfants accompagnés, faire le lien avec l'assistant familial et la famille si nécessaire, en assurer un compte rendu au responsable d'unité.
- Établir les documents supports à l'accompagnement, tel que le calendrier des droits de visite, et donner son avis sur les demandes de prises en charge financières qui concernent le projet de l'enfant.
- Mobiliser les acteurs locaux de droit commun, les autres services de la collectivité, ainsi que les partenaires de la protection de l'enfance sur les projets individuels des enfants.
- Contribuer aux projets institutionnels et partenariaux.
- Participer aux groupes de travail initiés par la Direction Prévention protection de l'enfance et/ou les autres services et partenaires.
- Faire remonter à la DPPE les constats issus des pratiques professionnelles et toute proposition d'amélioration continue du service public rendu aux enfants et aux familles.
- Être force de propositions afin de réfléchir et d'innover au niveau des pratiques professionnelles.

Spécificités du poste / Conditions d'exercice

Conditions et Contraintes d'exercice :

- Organisation du temps de travail : Référence aux différents règlements en vigueur
- Règlement des usages numériques
- Règlement des usages véhicules
- Temps de travail : Règlement Modernisation du Temps de Travail (MOT) et délibération n°7602

Formation à l'habilitation électrique : Non

Formation à la conduite d'engins : Non

Formations spécifiques en lien avec le métier exercé.

Risques Professionnels :

Renvoi Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) de la Collectivité

Unité de travail : Maisons des Solidarités

Règlement Habillement et Équipements de Protection Individuel (EPI) : Non

Obligation de port de vêtements et équipements de protection individuelle (EPI) : Non

Rémunération / RIFSEEP

RIFSEEP : Classification / Cotation : A4

Avantages

- Une souplesse dans la gestion de votre temps de travail : 5 modalités d'organisation possible et possibilité de 40 jours de télétravail par an en organisation flottante.
- Horaires de travail variables : amplitude journalière 7h30-18h30.
- Tickets restaurant : valeur faciale 7€ - (60% pris en charge par l'employeur soit 4.20€) par jour entier travaillé
- Participation prévoyance et mutuelle santé (Contrats collectifs)
- Action sociale : collectivité adhérente au CNAS (équivalent d'un comité d'entreprise qui propose de nombreuses prestations au personnel du Département, dont les chèques vacances)
- Amicale du personnel

Profil du candidat recherché

Prérequis (formations, diplômes, permis)

Permis de conduire : B

Formation aux premiers secours souhaitées (SST, GQS, PSC...)

Compétences

Bureautique :
EXCEL
WORD

Application métier :
SOLIS
CHRONOS

Compétences attendues :

- Connaissance du cadre légal d'intervention de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Analyse clinique en protection de l'enfance
- Rédaction professionnelle des rapports et notes
- Capacité à travailler en équipe, interroger ses pratiques et à coordonner le partenariat
- Capacité à gérer l'urgence, et à la prise de recul sur les situations

Expériences

Une expérience antérieure en protection de l'enfance sera appréciée

Informations complémentaires

Temps de travail : Temps complet

Nb de poste(s) à pourvoir : 1

A pourvoir le : 01/06/2026

Date de publication : 25/03/2026

Limite de candidature : 26/04/2026

Modalités de recrutement

Par voie statutaire (titulaire ou lauréat de concours) ou contractuelle

Contacts

Contact RH : Service Recrutement, Formation et Evolutions Professionnelles (recrutement.mobiliteinterne@hautes-alpes.fr - 04 92 40 38 77)

